

COLLECTE 2026

DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La faculté d'économie, gestion et AES en 2025



4100
étudiants

3 licences
générales

- › Économie gestion
- › Administration économique et sociale (AES)
- › International economics



273
intervenants pro.

6 diplômes
d'université

- dont :
- › Magistère de sciences économiques

- NOUVEAUX**
- › L'intelligence technologique au service de la décision stratégique
 - › Accélérer les transitions sociétales dans le luxe

150
enseignants

5 licences
professionnelle

18 spécialités
de Master 2

Pourquoi nous soutenir ?

- › Pour contribuer à la **PROFESSIONNALISATION** de nos formations
- › Pour développer des **PARTENARIATS** entreprises-universités
- › Pour **ENRICHIR** nos formations (langues, certifications, soft skills etc.)
- › Pour favoriser **L'INNOVATION** pédagogique (MOOC, outils numériques interactifs, e-learning)
- › Pour **PROMOUVOIR** notre offre de formation au niveau national et international

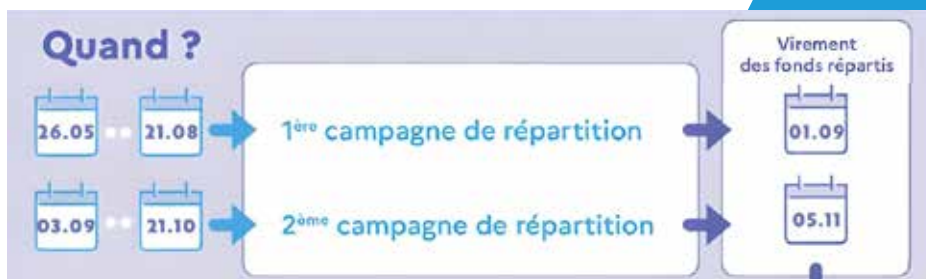


Comment verser votre taxe ?

Déclaration en ligne via la plateforme Soltéa :

1. **Vous avez fait votre DSN** au titre de la masse salariale 2025. Le taux du solde de la taxe d'apprentissage applicable à la masse salariale de l'année 2025 est de 0,09 %.
2. **Connectez-vous à Soltea** à partir du 26/05/2026 à partir de www.net-entreprises.fr
3. Identifiez la faculté d'économie, gestion et AES :
Code UAI : 0333248B
4. **Merci de bien vouloir renseigner votre intention de versement** via notre formulaire en ligne disponible sur notre site internet : economie.u-bordeaux.fr («**Entreprises**» puis «**Nous verser votre taxe d'apprentissage**»). Ce formulaire nous est indispensable pour bien identifier votre virement. Également, vous avez la possibilité d'adresser ce dernier à une formation de votre choix.

Quand verser votre taxe ?



Contact

Faculté d'économie, gestion et AES

16 Avenue Léon Duguit

33600 PESSAC

› taxe-apprentissage-eco@u-bordeaux.fr

› 05 56 84 54 80

